

LINAVI INVEST

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 3 Place Georges Guynemer

34750 PIGNAN

RCS MONTPELLIER 984 869 719

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 05 JUIN 2025

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos d'un montant de 5 346 Euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice :	5 346 Euros
Réserve Légale :	0 Euro
Report à nouveau :	0 Euro
Total :	5 346 Euros

Affectation :

Réserve Légale :	100 Euros
Report à nouveau :	5 246 Euros
Total :	5 346 Euros

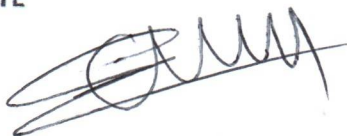
Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que s'agissant du premier exercice de la société, celle-ci n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa constitution.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que la société n'a pris en charge aucune somme au titre de dépense non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

LA GERANTE



NRC

LINAVI INVEST
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Place Georges Guynemer
34750 PIGNAN
RCS MONTPELLIER 984 869 719

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 05 JUIN 2025

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

L'an deux mil vingt-cinq,
Et le cinq juin,

Madame Natacha CARLETON-ROQUES, associée unique et gérante de la société LINAVI INVEST,

A pris les décisions suivantes relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- l'affectation du résultat de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- la fixation de la rémunération de la gérance,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 5 346 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos d'un montant de 5 346 Euros de la manière suivante :

NRC

Origine :

Résultat de l'exercice :	5 346 Euros
Réserve Légale :	0 Euro
Report à nouveau :	0 Euro
Total :	5 346 Euros

Affectation :

Réserve Légale :	100 Euros
Report à nouveau :	5 246 Euros
Total :	5 346 Euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que s'agissant du premier exercice de la société, celle-ci n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa constitution.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que la société n'a pris en charge aucune somme au titre de dépense non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du code de commerce, l'associée unique approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et la gérance, ainsi que celles qui se sont poursuivies, à savoir :

Au titre des conventions nouvelles :

Première convention :

Compte n°45510000

Personne intéressée : Madame Natacha CARLETON-ROQUES

Objet : compte courant non rémunéré

Modalité essentielle : solde de 34 244 Euros

Deuxième convention :

Compte n°45101000

Personne intéressée : SASU 2SSED

Objet : compte courant non rémunéré

Modalité essentielle : solde de 1 500 Euros

QUATRIEME DECISION

L'associée unique approuve l'absence de rémunération allouée à la gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Elle rappelle que la gérance a droit au remboursement de frais engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

L'associée unique décide que pour l'exercice en cours, la rémunération brute hors charge déductible allouée à la gérance demeure inchangée.

La gérance continuera d'avoir droit au remboursement de frais engagés dans le cadre de sa mission sur présentation de justificatif.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations pour procéder aux formalités de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

Madame Natacha CARLETON-ROQUES
GERANTE ASSOCIEE UNIQUE



MRC

LINAVI INVEST

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 3 Place Georges Guynemer

34750 PIGNAN

RCS MONTPELLIER 984 869 719

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 05 JUIN 2025

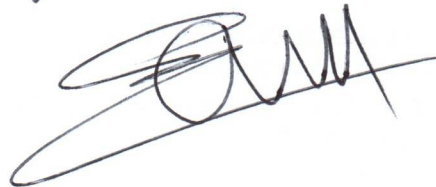
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

COMPTES ANNUELS

CERTIFIES CONFORMES

LA GERANTE

Certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.M.', written over a horizontal line.

EURL LINAVI INVEST
3 PLACE GEORGES GUYNEMER

34570 MONTPELLIER

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 19/02/2024 au 31/12/2024

Activité principale de l'entreprise : ACTIVITES DES SOCIETES HOLDING

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à BANDOL
Le 12/05/2025

Jean François MATHIEU
Expert-Comptable

ALTER EGO ENTREPRISES
276 Chemin de Roumpinas
IMMEUBLE HORUS
83150 BANDOL
0494626794

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

EURL LINAVI INVEST
3 PLACE GEORGES GUYNEMER
34570 MONTPELLIER

relatifs à l'exercice du 19/02/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	155 329 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	27 500 Euros
- Résultat net comptable,	5 346 Euros

Fait à BANDOL

Le 10/03/2025

Jean François MATHIEU
Expert-Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 11			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	150 000		150 000		150 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	4 953		4 953		4 953	
	Total II	154 953		154 953		154 953	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	0		0		0	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	375		375		375	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	376		376		376	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	155 329		155 329		155 329	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/202411	Exercice N-1 31/12/202312	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 346		5 346	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	6 346		6 346	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	110 612 35 744		110 612 35 744	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 017 1 610		1 017 1 610	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	148 983		148 983	
	Ecart de conversion passif (V)				
Comptes de Régularisation					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		155 329		155 329	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

54 137

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202411			Exercice N-131/12/202312	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	27 500		27 500		27 500	
Chiffre d'affaires NET	27 500		27 500		27 500	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			27 500		27 500	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			7 617		7 617	
Impôts, taxes et versements assimilés			127		127	
Salaires et traitements			9 921		9 921	
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			17 665		17 665	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 835		9 835	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 11	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 546		3 546	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 546		3 546	
2. Résultat financier (V-VI)	3 546		3 546	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 289		6 289	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	943		943	
Total des produits (I+III+V+VII)	27 500		27 500	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 154		22 154	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 346		5 346	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 19/02/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 155 328.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 27 499.98 Euros et dégageant un bénéfice de 5 345.81 Euros.

L'exercice a une durée de 11 mois, couvrant la période du 19/02/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1er EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

L'approche ciblée devrait couvrir au moins, et au libre choix du rédacteur, les points d'attention suivants :

- Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires
- Impacts de l'événement sur les charges
- Impacts de l'événement sur les autres produits
- Impacts de l'événement sur l'actif
- Impacts de l'événement sur le passif
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des stocks
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- Impacts de l'événement sur les « covenants » bancaires

Chaque point d'attention peut être retenu comme pertinent (ou pas) pour le rédacteur. Celui-ci dispose de la faculté soit d'opter pour une communication narrative, soit d'une communication chiffrée, soit d'une combinaison des deux afin d'apporter des explications complémentaires à un seul tableau chiffré.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 19/02/2024 au 31/12/2024

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 19/02/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			150 000
TOTAL			150 000
TOTAL GENERAL			150 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			150 000	150 000
TOTAL			150 000	150 000
TOTAL GENERAL			150 000	150 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 953	4 953	
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	
TOTAL	4 954	4 954	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 017	1 017		
Impôts sur les bénéfices	943	943		
Taxe sur la valeur ajoutée	667	667		
Groupe et associés	35 744	35 744		
TOTAL	38 371	38 371		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1 000.0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 19/02/2024 au 31/12/2024

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 19/02/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges et produits constatés d'avance

Le 12/05/2025
CARLETON ROQUES NATACHA GERANT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					1 000
Nbre des actions ordinaires existantes					1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					27 500
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					6 289
Impôts sur les bénéfices					943
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					5 346
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					5.35
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					5.35
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					9 921
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					